

République Islamique de Mauritanie

Ministère des Affaires Economiques et du Développement



STRATEGIE DE CROISSANCE ACCELEREE ET DE PROSPERITE PARTAGEE (SCAPP) 2016-2030

Note Annuelle Sectorielle sur la Mise œuvre (NASMO) du Second Plan d'actions de la SCAPP 2021-2025

**Chantier n°1 : Une croissance plus diversifiée et durable des
secteurs productifs**

Version Finale

Mai 2026

Table des matières

Liste des tableaux	4
Sigles et acronymes	5
Résumé analytique	7
I. Introduction	12
II. Bilan des progrès.....	12
II.1 Promotion d'une agriculture productive, compétitive et durable.....	12
1. Evolution des indicateurs et analyse des progrès	12
II.2 Accroissement des retombées du secteur de l'élevage.....	15
1. Evolution des indicateurs et analyse des progrès réalisés en 2025	15
2. Réformes engagées ou mises en œuvre en 2025	17
II.3 Intégration de la pêche dans l'économie, valorisation des produits	17
1. Evolution des indicateurs et analyse des progrès	17
2. Réformes engagées ou mises en œuvre en 2025	22
II.4 Promotion et mise en valeur des industries extractives	22
1. Evolution des indicateurs et analyse des progrès	22
II.5 Impulsion du secteur industriel	25
1. Evolution des indicateurs et analyse des progrès	25
2. Réformes engagées ou mises en œuvre en 2025	26
II.6 Promotion d'un artisanat à fort contenu culturel et générateur de revenus et d'emploi	26
1. Evolution des indicateurs et analyse des progrès	26
2. Réformes engagées ou mises en œuvre en 2025	28
II.7 Promotion du commerce.....	28
1. Evolution des indicateurs et analyse des progrès	28
2. Réformes engagées ou mises en œuvre en 2025	30
II.8 Redynamisation et développement du tourisme.....	30
1. Evolution des indicateurs et analyse des progrès	30
2. Réformes engagées ou mises en œuvre en 2025	31
III. Analyse des défis et contraintes.....	32
III.1 Promotion d'une agriculture productive, compétitive et durable.....	32
III.2 Accroissement des retombées du secteur de l'élevage.....	32
III.3 Intégration de la pêche dans l'économie et la valorisation des produits	33
III.4 Promotion et mise en valeur des industries extractives	33
III.5 Impulsion du secteur industriel	34
III.6 Promotion d'un artisanat à fort contenu culturel et générateur de revenus et d'emploi	34
III.7 Promotion du commerce.....	34

III.8 Redynamisation et développement du tourisme	34
IV. Financement du chantier	35
V. Perspectives pour 2026.....	35
V.1 perspectives pour l'agriculture	35
V.2 Perspectives pour l'élevage	37
V.3 Perspectives pour la pêche	38
V.4 Perspectives pour les industries extractives	39
V.5 Perspectives pour le secteur industriel	40
V.6 Perspectives pour l'artisanat	40
V.7 Perspectives pour le commerce	41
V.8 Perspectives pour le tourisme	42
VI. Conclusion.....	42
VII. Recommandations	43
VIII. Annexes.....	44
VIII.1. Bibliographie	44
VIII.2. Liste des personnes rencontrées	44

Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution des indicateurs SCAPP 2021-2025 pour l'agriculture.....	14
Tableau 2 : Evolution des indicateurs SCAPP 2021-2025 pour l'élevage	16
Tableau 3 : Evolution des indicateurs SCAPP 2021-2025 pour la pêche.....	22
Tableau 4 : Evolution des indicateurs SCAPP 2021-2025 pour les industries extractives.....	24
Tableau 5 : Evolution des indicateurs SCAPP 2021-2025 pour l'industrie.....	26
Tableau 6 : Evolution des indicateurs SCAPP 2021-2025 pour l'artisanat	28
Tableau 7 : Evolution des indicateurs SCAPP 2021-2025 pour le commerce	30
Tableau 8 : Evolution des indicateurs SCAPP 2021-2025 pour le tourisme.....	31
Tableau 9 : Récapitulatif du financement du chantier 1.....	35

Sigles et acronymes

SNAT	Schéma Nationale de l'Aménagement du Territoire
AMAM	Agence Mauritanienne des Affaires Maritimes
AMHV	Agence Mauritanienne de l'Hydrogène Vert
ANSADE	Agence nationale des statistiques et d'analyse démographique et économique
CAAM	Centrale des Achats et d'Approvisionnement des Marchés
CDMT	Cadre de Dépense à Moyen Terme
CDS	Comités de développement sectoriel
COS	Centre Opérationnel Scientifique
EPBR	Etablissement Portuaire de la Baie du Repos
ESS	Economie Sociale et Solidaire
FITI	Initiative pour la Transparence Internationale
GCM	Garde Côte Mauritanienne
GNL	Gaz Naturel Liquéfié
GSA	Contrat de vente de gaz
GTA	Grand Tortue Ahmeyim)
ICPE	Installations classées pour la protection de l'environnement
IMROP	Institut Mauritanien de Recherche Océanique et des Pêches
ITIE	Initiative pour la Transparence des Industries Extractives
JONAM	Journées nationales de l'Artisanat
MA	Ministère de l'Agriculture
MAED	Ministère des Affaires Economiques et du Développement
MCT	Ministère du Commerce et du Tourisme
ME	Ministère de l'Elevage
MPIMP	Ministère de la Pêche et des Infrastructures Maritimes et Portuaires
MT	Ministère des Transports
MPN	Marché au poisson de Nouakchott
MRO	Ancienne Ouguiya (Unité monétaire)
MRU	Nouvelle Ouguiya (Unité monétaire)
OMI	Organisation Maritime Internationale
OSC	Organisations de la Société Civile
PAP	Plan d'Aménagement des Pêcheries
PAP	Projet Annuel de Performance
PDA	Pôle de débarquement aménagé
PPR	Peste des Petits Ruminants
PRAPS	Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel
ProPEP	Programme Prioritaire Elargi du Président
SCAPP	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
SIGE	Système d'information Géographique environnementale
SMCP	Société Mauritanienne de Commercialisation de Poisson
SNIM	Société Nationale Industrielle et Minière
SOMELEC	Société Mauritanienne d'électricité
SONADER	Société Nationale pour le Développement Rural
STCW	Standards of Training, Certification, and Watchkeeping for Seafarers. Convention internationale de l' OMI , fixant les normes de formation, de délivrance des brevets et de quart pour les gens de mer.
TDR	Termes de Références
TETRATECH	Entreprise canadiennes d'études géotechniques et des sols
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UE	Union Européenne

UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
ZEE	Zone Economique Exclusive
ZEEM	Zone Economique Exclusive Mauritanien

Résumé analytique

I. Introduction

Le présent résumé fait l'économie des éléments essentiels du bilan 2025 du chantier 1 de la SCAPP. Il donne les principales réalisations, le niveau d'atteinte des objectifs, les défis et contraintes qui subsistent, le point sur le financement du chantier ainsi que la conclusion qui se dégage de l'exécution du 2^{ème} plan d'action de la SCAPP en 2025.

II. Réalisations du chantier

1.1 Intervention 1 : La promotion d'une agriculture productive, compétitive et durable

Les principales réalisations en 2025, se sont faites dans le cadre du développement des filières agricoles prioritaires et l'amélioration de leur productivité, en vue de parvenir à la souveraineté alimentaire. Elles comprennent :

- La poursuite du renforcement de l'agriculture irriguée à travers l'aménagement et réhabilitation de plus de 4700 ha ainsi que l'entretien et l'aménagement de 134 km d'axes hydrauliques d'irrigation ;
- Le soutien à l'agriculture pluvial, par la construction de barrages, digues et diguettes, la mise à disposition d'équipement de matériel et équipement (charrues, clôture) et la distribution d'intrants (semences traditionnelles) ;
- La promotion des cultures maraîchères par la mise à disposition de plusieurs équipements et intrants essentiels (60 pompes solaires avec accessoires, 70 groupes motopompes, 70 Km de clôture, 7 500 kg de semences maraîchères ordinaires, 420 kg de semences hybrides et de 800 tonnes de semences de pomme de terre pour l'intensification et l'amélioration des rendements des exploitations maraîchères ;
- Le développement de la filière phoénicière au niveau des oasis à travers plusieurs actions dont : la réalisation de **65** forages d'exploitation, la construction de **24** châteaux d'eau, la mise en place de **300** hectares de réseaux d'irrigation, totalisant 40 km de tuyauterie de raccordement, l'installation de 65 km de clôture grillagées, l'équipement en exhaure solaire de **169** puits et la fourniture (en cours) de 4 000 vitro-plants de palmier dattier ;
- L'appui au développement des cultures fourragères et du blé, à travers la fourniture de plusieurs équipements et intrants essentiels aux producteurs, l'installation de systèmes d'irrigation, couvrant 134 ha, la distribution de motoculteurs avec leurs accessoires et de 107 Tonnes de semences de blé ainsi que la formation de 50 producteurs sur les itinéraires techniques et les bonnes pratiques agricoles.
- La protection des végétaux, à travers la fourniture de clôtures et de fils barbelés, la protection des exploitations agricoles contre la divagation des animaux et le renforcement de la lutte contre les ravageurs agricoles, notamment les oiseaux granivores, les criquets pèlerins, les criquets nomades et la pyrale du maïs.

Les efforts ont permis d'atteindre une production nette totale de céréales pour la campagne 2024/2025 de 390 977 tonnes (T), enregistrant une augmentation de 10% par rapport à la campagne 2023/2024.

1.2 Intervention 1.2 : Accroissement des retombées du secteur de l'élevage

En 2025, les activités de l'intervention se sont focalisées sur l'appui institutionnel, la santé animale, le développement des filières animales ainsi que des ressources pastorales et fourragères :

- Dans le domaine de l'appui institutionnel (support), les réalisations portent sur : l'amélioration du dispositif institutionnel du secteur, le passage au Budget programme, le renforcement du système d'information de l'élevage grâce, entre autres, à la publication des résultats définitifs du recensement général de l'élevage, réalisé en 2024, le lancement du processus pour l'élaboration d'une stratégie de développement du secteur de l'élevage à l'horizon 2030. ;
- Dans le domaine de la santé animale, c'est l'organisation d'une campagne vaccination, de contre la péripneumonie contagieuse bovine chez les bovins (PPCB) et contre la peste des petits ruminants, la construction de 102 parcs de vaccination, de 3 postes de santé vétérinaires et d'une clinique vétérinaire à Néma ainsi que la réhabilitation de 2 centres de santé vétérinaires ;
- Au niveau du développement des filières animales, les actions ont porté sur l'organisation d'une campagne annuelle d'insémination artificielle, la remise en service de la SMPL (Usine de lait Néma), la construction d'une ferme moderne de production laitière à Elbehgue, l'aménagement de la ferme intégrée de Timbedra ainsi que la construction, par le projet PRAPS, de 12 aires d'abattage dans le cadre du développement de la filière viande ;
- En matière de développement des ressources pastorales et fourragères les principales actions sont : la mise en exploitation d'une ferme de culture fourragère à N'beiket Lahwach et la mise en place de 18 forages pastoraux, en plus de 101 puits, répartis dans plusieurs wilayas à vocation pastorale pour faciliter l'accès des éleveurs aux ressources en eau, notamment dans les zones les plus arides du pays.

1.3 Intervention 1.3 : Intégration de la pêche dans l'économie, valorisation des produits de la mer et préservation du patrimoine marin

En 2025 les efforts se sont traduits par les principales réalisations suivantes :

- Dans le domaine du renforcement de la gestion durable des ressources halieutiques, l'accent a été mis sur le renforcement du mécanisme actuel de gestion du patrimoine marin ;
- Dans le domaine des infrastructures maritimes et portuaires, la priorité a été accordée au développement et à la viabilisation des infrastructures et services de base portuaires de pêche ;
- Dans le domaine de la promotion des chaînes de valeur dans le secteur des pêches maritimes, il y'a eu la poursuite de l'enquête générale sur l'emploi, de l'opération d'approvisionnement du marché local en poisson (Prix, Points de vente, disponibilité de poisson), de la mise en œuvre du programme de développement des chaines de valeurs et de l'emploi dans le secteur des pêches, pour la valorisation des petits pélagiques destinés à la consommation humaine ainsi que la réalisation d'une étude sur la réforme de la Société mauritanienne de commercialisation du poisson (SMCP) en vue de sa réorganisation et de l'amélioration de ses performances ;
- Dans le domaine des affaires maritimes la priorité a été accordée au renforcement de l'administration maritime notamment, à travers la poursuite de l'opérationnalisation de l'Agence des Affaires Maritimes (AMAM) et le déploiement de ses services de proximité (Nouakchott, Nouadhibou, Tanit, Marché au Poisson de Nouakchott, etc...) ainsi que des activités visant la régularisation et l'amélioration de la situation des gens de mer ;
- Au niveau de la gouvernance du secteur des pêches, les efforts ont permis, entre autres : L'évaluation des stratégies sectorielles, la finalisation des TDRs de l'élaboration de la prochaine stratégie, le lancement d'une enquête sur l'emploi dans le secteur afin d'identifier les compétences et opportunités et l'obtention par la Mauritanie du statut « Pays Conforme », distinction décernée par le Conseil D'Administration de la FiTI.

1.4 Intervention 1.4 : Promotion et mise en valeur des industries extractives

Les principales réalisations, en 2025, sont, entre autres, pour le secteur amont du pétrole et du gaz :

- Au niveau des activités d'exploration et de promotion : Adoption d'un décret relatif à une autorisation de dérogation à la procédure d'appel à la concurrence pour les blocs C7, C10, ainsi que pour le champ de Tiof (tous situés dans l'offshore du Bassin Côtier) ;
- Dans le cadre des activités d'évaluation de développement et de production des champs pétroliers et gaziers : Exportation de dix-huit cargaisons de gaz naturel liquéfié (GNL) et de la première cargaison de condensats ;

Les principales réalisations, en 2025, dans le secteur de l'hydrogène bas carbone, sont principalement : la finalisation de l'étude de diagnostic organisationnel et des options de structuration de l'AMHV, l'évaluation du cadre de mise en œuvre du Code de l'hydrogène et une première évaluation du plan d'action de la feuille de route nationale.

Les principales réalisations, en 2025, pour le suivi environnemental, sont principalement: l'adoption du projet de décret sur le brûlage, l'éventage du gaz naturel et les émissions fugitives de méthane ; le lancement de l'élaboration d'un guide d'étude des dangers, essentiel pour évaluer les risques liés aux installations pétrolières et gazières et pour aider à bien identifier et anticiper les mesures à entreprendre par rapport à la sécurité, la sûreté et l'environnement.

1.5 Intervention 1.5 : Impulsion du secteur industriel

Les principales réalisations, en 2025, au niveau de l'industrie, sont :

- La mise en place d'un cadre juridique et institutionnel du secteur industriel, à travers l'élaboration et l'adoption d'un ensemble de textes du cadre juridique et institutionnel (action réalisée à 70%) ;
- La réalisation des Benchmarks pour tous les secteurs industriels, définis dans la loi 034-2025 ;
- La création d'une zone industrielle équipée de tous les services à Nouakchott (60%) ;
- La digitalisation des processus de traitement des licences industrielles – Usines (62 Demandes traitées sur 62), de mise en place d'un système de gestion de la performance
- Le développement & suivi des secteurs productifs et développement des compétences
- La mise en œuvre une série de mesures intégrées assurant aux PME un accompagnement adapté et un cadre favorable au développement de leurs activités.

Intervention 1.6 : Promotion d'un artisanat à fort contenu culturel et générateur de revenus et d'emploi

Les principales réalisations, en 2025, au niveau de l'artisanat, sont :

- Dans le domaine de l'organisation du secteur, la révision du code de l'artisanat ;
- Dans le domaine de la promotion et compétitivité du secteur, les réalisations sont : l'élaboration d'une Encyclopédie de l'artisanat mauritanien, l'organisation d'une formation des artisans sur l'encyclopédie et la convention UNESCO 2003 sur le patrimoine immatériel, la mise en place d'une agence et d'un fonds de promotion de l'artisanat et de l'ESS et la préparation de l'opérationnalisation du village de l'artisanat de Nouakchott.

I.7. Intervention 1.7 : Promotion du commerce

Au cours de l'année 2025, le Département du Commerce a enregistré un certain nombre de réalisations, dont les principales sont:

- Au niveau du commerce intérieur : la supervision du système de suivi du marché, grâce à une digitalisation regroupant tous les commerces avec un numéro d'identifiant numérotées ; la stabilisation pendant l'année, en concertation avec la Fédération du commerce, des prix des produits de base (sucre, huile, blé et lait concentré), l'organisation d'une foire commerciale du Ramadan, la réalisation de 18.756 inspections à l'intérieur des marchés, qui ont abouti à 6 304 infractions et l'organisation de campagnes de sensibilisation et de vulgarisation, sur la loi relative à la protection des consommateurs et les dangers des produits périmés ;
- Au niveau du commerce extérieur : L'activation du comité national de négociations commerciales qui a permis le suivi et l'évaluation du démarrage effectif de l'accord sur la zone de libre-échange continental et le dépassement des obstacles relatifs au commerce extérieur en Mauritanie ainsi que la mise en place d'une cellule de veille à la CAAM pour anticiper sur les fluctuations des prix des matières premières sur le marché international.

I.8. Intervention 1.8 : Redynamisation et développement du tourisme

les principales réalisations dans le domaine du tourisme, en 2025 sont :

- L'élaboration d'une stratégie nationale pour le développement du tourisme ;
- L'organisation d'une journée de réflexion pour les besoins de formation, en matière de tourisme ;
- L'organisation d'une campagne de sensibilisation pour le respect des normes et de qualité dans 725 établissements ;
- Le lancement d'une opération de classification des hôtels et de la mise à niveau des structures d'hébergement ;
- La participation à plusieurs salons internationaux du tourisme : Madrid, Berlin, Milan, Lisbonne et Paris ;
- La réalisation d'une étude pour le développement du tourisme durable dans les Wilayas pour identifier les sites touristiques potentiels.

III. Niveau d'atteinte des objectifs

Au regard des objectifs du plan d'action de la SCAPP 2021 – 2025, la comparaison des valeurs atteintes par les principaux indicateurs, aux valeurs cibles, montrent un bon taux d'exécution du chantier 1 « Promotion d'une croissance diversifiée ».

Un certain nombre de freins ayant handicapé la mise en œuvre ont été identifiés. Il s'agit, entre autres : (i) de la non mise en phase avec certains programmes nationaux d'envergure et les politiques et stratégies sectorielles, (ii) d'écarts entre le dispositif de suivi-évaluation de la SCAPP et ceux des secteurs et (iii) de lenteurs dans les procédures administratives, budgétaires et financières ainsi que dans la passation des marchés.

IV. Analyse des défis et contraintes

Au niveau des différentes interventions et secteurs du chantier 1, les principales contraintes demeurent :

- Le manque de coordination entre les activités au sein d'un même secteur et entre les différents secteurs ;

- La faible adaptation au contexte de l'environnement légal, réglementaire et administratif ;
- L'insuffisance de ressources humaines qualifiées pour le bon fonctionnement des départements ministériels ;
- Le manque de ressources financières et les faibles capacités de mobilisations des fonds affectés ;
- Le faible ancrage sur la SCAPP, tant dans la conception que dans la mise en œuvre des politiques, programmes et projets sectoriels, malgré la référence explicite à celle-ci.

A ces contraintes globales, s'ajoutent des contraintes spécifiques par secteur.

V. Financement du chantier

Le financement du chantier 1 a été fait par des ressources nationales (Budget de l'Etat 2025) et par des ressources extérieures. Pour une programmation de 5 880 Millions de MRU, 5 629 Millions ont été décaissés, soit un bon taux de décaissement de 95,73%. L'exécution financière a donc été efficace.

VI. Conclusions du chantier

Le bilan 2025 de la mise en œuvre du chantier 1 « Promotion d'une croissance diversifiée », au regard de la comparaison des valeurs des différents indicateurs, aux cibles fixées à l'horizon 2025, il ressort un bon taux d'atteinte des objectifs du second plan d'action. Les efforts devront être capitalisés dans le cadre de l'élaboration du 3^{ème} plan d'action de la SCAPP, sur la période 2026 - 2030. Les améliorations dans la mise en œuvre du 3^{ème} plan d'action, devront être recherchées, en particulier, dans une meilleure unification de la planification nationale, notamment à travers l'uniformisation des dispositifs de suivi évaluation et de reporting au niveau des différents secteurs.

I. Introduction

Le chantier 1, «Une croissance plus diversifiée et durable des secteurs productifs», vise le renforcement des secteurs productifs pour plus de croissance et la promotion de l'inclusion sociale, par la création de richesses et le développement de l'emploi, tout en répondant à la demande interne, notamment grâce à l'innovation et l'initiative privée.

Huit secteurs productifs, porteurs de croissance inclusive ont été identifiés par la SCAPP : L'agriculture, l'élevage, la pêche, les industries extractives, les industries manufacturières, l'artisanat, le commerce et le tourisme.

Dans ce qui suit, le bilan de la mise en œuvre du plan d'action 2021-2025 de la SCAPP, est établi pour l'année 2025. Ce bilan passe en revue les réalisations, au niveau de chacun des huit secteurs, sur la base des activités programmées au niveau du plan d'action.

II. Bilan des progrès

Le bilan des réalisations en 2025, pour le chantier 1, est établi, ci-après, pour les différentes interventions, au niveau des secteurs productifs, à travers l'examen de l'évolution des différents indicateurs et l'analyse des progrès enregistrés.

II.1 Promotion d'une agriculture productive, compétitive et durable

1. Evolution des indicateurs et analyse des progrès

L'agriculture dispose d'un potentiel de terres arables de 513 000 ha, soit 0,44% de la superficie du pays. Largement sous exploité, ce potentiel est réparti entre quatre zones agro écologiques : Une zone aride de 16 000 ha, une zone sahélienne de 310 000 ha, la zone de la vallée du fleuve Sénégal, 175 000 ha et la zone maritime de 12 000 ha.

L'enjeu principal pour l'agriculture est de mettre à profit l'important potentiel hydrique et en terres arables, pour l'intensification et la diversification agricole. Cette intensification se fera grâce à des investissements privés et publics conséquents. C'est ainsi que l'objectif de la SCAPP pour le secteur agricole, est de «Promouvoir une agriculture moderne, compétitive, et durable par le développement des filières végétales à fortes potentialités de croissance ».

Les principales réalisations en 2025, dans le cadre du développement des filières agricoles prioritaires et l'amélioration de leur productivité en vue de parvenir à la souveraineté alimentaire, sont :

- **Au niveau du système irrigué :**
 - Aménagement de 366 Ha de périmètres agricoles villageois dans la wilaya du Brakna ;

- Poursuite des travaux d'aménagement sur une superficie de **2 110 Ha** dans les wilayas du Gorgol et du Guidimakha ;
- Poursuite des travaux d'aménagement et d'entretien des axes hydrauliques se sur une longueur supplémentaire de **60 km**, y compris 34 km de l'axe hydraulique du Sokam ;
- Préparatifs, toujours en cours, en vue du lancement, en début 2026, des travaux d'aménagement de **487 Ha** supplémentaires ;
- Finalisation des études relatives à la réhabilitation de **2 128 Ha** de périmètres rizicoles collectifs dans les wilayas du Gorgol et du Trarza ;
- Entretien des axes hydrauliques et des canaux collectifs en vue de l'amélioration de l'écoulement des eaux d'irrigation, sur une longueur de **74 km** dans les zones agricoles.
- **Au niveau du système pluvial (Filière céréales traditionnelles) :**
 - Construction de 15 barrages et poursuite des Travaux sur 12 autres ;
 - Préparatifs, actuellement en cours, pour le lancement des travaux de 24 nouveaux barrages ;
 - Construction, en cours de digues, de diguettes et de seuils de retenue afin d'améliorer la gestion des eaux de surface et de lutter contre l'érosion ;
 - Distribution aux producteurs de 553 tonnes de semences de céréales traditionnelles et de 1 500 charrues dans le cadre de l'appui à la production agricole ;
 - Installation de plus de 1 800 km de clôtures pour la protection des exploitations agricoles.
- **Pour la promotion des cultures maraichères :**
 - Mise à disposition de plusieurs équipements et intrants essentiels pour la promotion et l'amélioration de la production maraichères (60 pompes solaires avec accessoires, 70 groupes motopompes, 70 Km de clôture, 7 500 kg de semences maraichères ordinaires et 420 kg de semences hybrides) ;
 - Distribution de 800 tonnes de semences de pomme de terre pour l'intensification et l'amélioration des rendements des exploitations maraichères.
- **Pour le développement de la filières phoéniciolle au niveau des oasis :**
 - Réalisation de **65** forages d'exploitation, complétée par la construction de **24** châteaux d'eau d'une capacité de 60 à 100 m³ pour le stockage et la distribution ;
 - Mise en place de **300** hectares de réseaux d'irrigation, totalisant 40 km de tuyauterie de raccordement ;
 - Installation de 65 km de clôture grillagées pour sécuriser les nouvelles plantations,
 - Equipement en exhaure solaire de **169** puits pour le renforcement énergétique et hydrique ;
 - Fourniture, en cours, de 4 000 vitro-plants de palmier dattier.

- **Dans le domaine de l'appui au développement des cultures fourragères et du blé :**
 - Fourniture de plusieurs équipements et intrants, essentiels aux producteurs, et comprenant 6 tonnes de semences et boutures, 200 pulvérisateurs électriques, 1 056 litres d'engrais foliaires, ainsi que 3 600 ml de grillage pour la protection des parcelles ;
 - Installation de systèmes d'irrigation, couvrant 134 ha ;
 - Mise à disposition de 32 motoculteurs avec leurs accessoires ;
 - Distribution de 107 Tonnes de semences de blé ;
 - Formation de 50 producteurs sur les itinéraires techniques et les bonnes pratiques agricoles.
- **En matière de protection des végétaux :**
 - Fourniture de clôtures et de fils barbelés pour la protection des exploitations agricoles contre la divagation des animaux et la prévention des conflits entre éleveurs et agriculteurs ;
 - Renforcement de la lutte contre les ravageurs agricoles, notamment les oiseaux granivores, les criquets pèlerins, les criquets nomades et la pyrale du maïs, grâce à la mobilisation de moyens conséquents : Douze (12) équipes, dotées de véhicules tout-terrain et de moyens de lutte, quatre (4) drones et un avion militaire.

La contribution du secteur agricole au PIB national est passé de 5,1% en 2024 à 4,88% en 2025, soit une légère baisse. Le rendement à l'hectare du riz, qui était de 5,3 tonnes/ha en 2024 a atteint 5,93 T/ha, en 2025, a dépassé la cible de 5,62 T/ha. Le rendement des céréales traditionnelles est passé de 0,47 T/ha en 2024 à 0,49 T/ha pour le mil+sorgho, en 2025. La production nette totale de céréales pour la campagne 2024/2025 a été de 390 977 tonnes (T), enregistrant une augmentation de 10% par rapport à la campagne 2023/2024. Elle a couvert 41% des besoins du pays et se répartie comme suit : 119 968 T pour les céréales traditionnelles (Sorgho, Mil et Maïs) (89% des besoins en céréales traditionnelles qui sont de 134 675 T), 2 247 tonnes pour le blé et l'orge (moins de 1% des besoins en blé et orge de 569 780 T) et 268 763 T pour le riz (113% des besoins en riz du pays, qui ont été de 238 272 T en 2025). La production maraîchère dont le chiffre est inconnu pour le moment, a dépassé la production de 2024 qui était de 161 020 T.

Tableau 1 : Evolution des indicateurs SCAPP 2021-2025 pour l'agriculture

Intitulé de l'indicateur	Valeur donnée / de référence	Année de référence	Source de la valeur de référence	Valeur cible / Objectif	Valeur 2023 et source	Valeur 2024 et source	Valeur 2025 et source
Part de l'agriculture dans le PIB	4,0%	2020	-	-	4,9%	5,1%	4,88%
Rendement du riz (tonne/hectare)	4,96 T/ha	2014	PNDA	5,62 T/ha	5,37 T/ha(MA)	5,3 T/ha(MA)	Riz SN : 4,02 T/ha Riz CSC :5,93 T/ha
Rendement des céréales traditionnelles (tonne/hectare)					0,5 T/ha (MA)	0,47 T/ha (MA)	Sorgho+Mil : 0,49 T/ha Maïs : 0,57 T/ha
Quantité de la production nationale de légumes	44 921 T	2014	PNDA	146 249 T	99 260 T (est. MA)	161020 T (est. (MA)	ND

Source : Ministère de l'Agriculture/ANSADE pour le PIB

II.2 Accroissement des retombées du secteur de l'élevage

1. Evolution des indicateurs et analyse des progrès réalisés en 2025

Le secteur de l'élevage est l'un des grands piliers de l'économie mauritanienne. Sa contribution annuelle moyenne à l'économie nationale a été de 10,9% du PIB, sur la période du premier plan d'action de la SCAPP, le plan d'action 2016-2020. Son taux de croissance réel annuel moyen a été de 4,2% sur la même période. Il fournit des revenus à près de 60% de la population. Il comporte trois systèmes : (i) l'élevage extensif, (ii) l'élevage sédentaire, (iii) l'élevage intensif et développe trois filières principales, les viandes rouges, le lait, les cuirs et peaux et la volaille.

Se fondant sur l'enjeu principal, qui est de bâtir une croissance accélérée et diversifiée au service de la lutte contre la pauvreté, le plan d'action 2021 – 2025 de la SCAPP, s'est fixé pour objectif global à l'horizon 2025, le développement des filières animales pour accroître les productions et renforcer la compétitivité à travers la promotion d'un secteur de l'élevage intensif et compétitif. L'atteinte de cet objectif est recherchée à travers les orientations suivantes : (i) Le renforcement de la gouvernance, (ii) le développement des filières animales intensives, (iii) le développement du pastoralisme et de l'élevage familial, (iv) l'amélioration de la santé animale et de la santé publique vétérinaire, (v) le développement de l'industrialisation du secteur et (vi) le renforcement du système national des statistiques de l'élevage.

La part du secteur de l'élevage dans le PIB est passée de 10,3% en 2024 à 9,03% en 2025. La production de viande rouge contrôlée est passée de 288 500 tonnes en 2024 à 311 500 tonnes en 2025, soit une augmentation substantielle de près de 8%. La quantité de lait collectée a atteint 39 000 Tonnes en 2025 et celle du cuir est passée de 1 086 tonnes, en 2024, à 1 283 tonnes 2025. Le cheptel continu à être en croissance significative. Les résultats du dernier recensement indiquent 6 147 368 bovins, 2 001 277 camelins et 13 915 459 pour les ovins et 7 275 829 pour les caprins.

Les principales réalisations du secteur de l'élevage, en 2025, sont :

- **Dans le domaine de l'appui institutionnel (support) au développement du secteur :**
 - Amélioration de l'organisation institutionnelle du secteur ;
 - Passage au Budget programme avec l'élaboration d'un CDMT et d'un PAP du secteur ;
 - Renforcement du système d'information de l'élevage grâce, entre autres, à la publication des résultats définitifs du Recensement général de l'élevage réalisé en 2024 ;
 - Recrutement d'un bureau d'étude pour l'élaboration d'une stratégie de développement du secteur de l'élevage à l'horizon 2030 ;

- **Dans le domaine de la santé animale :**
 - Renforcement de la santé animale ainsi que la santé publique vétérinaire, grâce à la vaccination, de novembre 2024 à juin 2025, de 2.898.120 têtes de bovins contre la péripneumonie contagieuse bovine chez les bovins (PPCB), et de 6.171.633 têtes de petits ruminants contre la peste des petits ruminants (PPR) ;
 - Construction de 102 parcs de vaccination et de 3 postes de santé vétérinaires et la réhabilitation de 2 centres de santé vétérinaires ;
 - Construction et mise en fonctionnement d'une clinique vétérinaire à Néma.
- **Au niveau du développement des filières animales :**
 - Organisation d'une campagne annuelle d'insémination artificielle qui a bénéficié à 1435 vaches, avec un taux de réussite moyen de 32% ;
 - Remise en service de la SMPL (Usine de lait Néma) avec l'installation d'une nouvelle ligne de production des produits frais permettant la diversification de la gamme des produits (lait pasteurisé, lait caillé...) ;
 - Construction d'une ferme moderne de production laitière à Elbehgue ;
 - Aménagement de la ferme intégrée de Timbedra en vue de la connecter aux lignes d'approvisionnement de l'usine de lait, afin d'être un modèle de production et de développement de l'approvisionnement dans cette région ;
 - Construction, par le projet PRAPS, de 12 aires d'abattage dans le cadre du développement de la filière viande.
- **Développement des ressources pastorales et fourragères :**
 - Mise en exploitation d'une ferme de culture fourragère à N'beiket Lahwach, en vue de l'autosuffisance alimentaire pour le cheptel ;
 - Mise en place de 18 forages pastoraux, en plus de 101 puits, répartis dans plusieurs wilayas à vocation pastorale pour faciliter l'accès des éleveurs aux ressources en eau, notamment dans les zones les plus arides du pays.

Tableau 2 : Evolution des indicateurs SCAPP 2021-2025 pour l'élevage

Intitulé de l'indicateur	Valeur / donnée de référence	Année de référence	Source de la valeur de référence	Valeur cible / Objectif	Valeur 2023 et source	Valeur 2024 et source	Valeur 2025 et source
Part de l'élevage dans le PIB	15%	2021	Plateforme du développement rural en Mauritanie	-	10,9% (ANSADE)	10,3%	9,03%
Production en tonne de viandes rouges, contrôlée	160 000 T	2018	ME	184 000 T	267 625 T	268 500	311 500
Production usinée de lait en tonne	520 000 T	-	ME	598 000 T	608 741 T	- Production potentielle : 608741 T, production collectée : 38 000	Production collectée : 39 000

Intitulé de l'indicateur	Valeur / donnée de référence	Année de référence	Source de la valeur de référence	Valeur cible / Objectif	Valeur 2023 et source	Valeur 2024 et source	Valeur 2025 et source
Nombre de tête de bétail par espèce	Bovins : 2 402 077 Camelins : 1 560 108 Ovins : 15 571 303 Caprins : 10 006 999	2021	ME	Bovins: 2 831 769 Camelins: 1 662 377 Ovins: 19 732 699 Caprins: 12 681 347	Bovins : 2 600 000 Camelins: 1 598 000 Ovins: 11 153 000 Caprins : 7 435 000	Bovins : 2 710 000 Camelins : 1 618 000 Ovins : 11 844 000 caprins : : 7 896 000	Bovins 6 147 388 Camelins : 2 001 277 Ovins : 13 915 459 caprins : : 7 275 809
Quantités de peaux et cuirs exportés	615 T	2016	ME	700 T	394 T	1 086 T	1 283 T

Source : Ministère de l'Elevage/ANSADE pour le PIB

2. Réformes engagées ou mises en œuvre en 2025

La réforme principale porte sur la gouvernance du secteur à travers le recensement général de l'élevage et la mise en place de la Mauritanienne pour les Produits de l'Elevage (MPE).

II.3 Intégration de la pêche dans l'économie, valorisation des produits

1. Evolution des indicateurs et analyse des progrès

Le secteur de la pêche, dont la part dans le PIB était de 6,5% en 2020, a diminué pour se situer à 4,2% en 2023 et à 3,3% en 2024. Pour 2025 la part du secteur dans le PIB est de 4,44%. Le potentiel des ressources halieutiques de la ZEE mauritanienne est estimé à 1,8 Millions de tonnes. Malgré les progrès importants en matière d'exploitation durable des ressources, les résultats dans, en termes de réduction de la surexploitation et de création de valeur ajoutée locale ne sont pas encore à la hauteur des ambitions.

Le principal enjeu pour le secteur reste donc d'assurer une exploitation durable du potentiel halieutique pour un développement économique intégré, grâce à l'augmentation de la part locale de la valeur ajoutée tirée des ressources halieutiques.

Les orientations stratégiques découlant de ces enjeux et consignées dans le second Plan d'action de la SCAPP 2021 – 2025, sont :

- Une contribution accrue des secteurs de l'économie maritime au développement économique et humain du pays, à travers le renforcement de la transformation, l'industrialisation et l'optimisation de toutes les étapes de la chaîne de valeur et l'augmentation de la valeur ajoutée, créée localement ;
- La promotion de l'innovation et le développement de nouvelles filières comme l'aquaculture tout en diversifiant l'exploitation des produits de la mer et des espèces délaissées, comme les praires ;

- La durabilité des ressources halieutiques marines et la préservation des milieux, à travers une exploitation régulée et durable ainsi qu'une surveillance efficace de la côte maritime ;
- La consolidation du cadre de gouvernance et du secteur des pêches et de l'économie maritime ;

En 2025, les activités du Ministère des pêches Pêche et des Infrastructures Maritimes et Portuaires poursuit les d'une meilleure intégration du Secteur à l'économie nationale par : (i) le renforcement de son apport aux recettes publiques ; (ii) la création de plus d'emplois ; (iii) la modernisation des infrastructures maritimes et portuaires et (iv) une plus grande contribution à la sécurité alimentaire de la Nation. Les efforts consentis dans ce cadre se traduits par les principales réalisations suivantes :

- Dans le domaine du renforcement de la gestion durable des ressources halieutiques, l'accent a été mis sur le renforcement du mécanisme actuel de gestion du patrimoine marin à travers :
 - L'évaluation de la stratégie sectorielle 2020-2024, de la Lettre de Politique et de Planification du Secteur 2022-2024 ainsi que la feuille de route pour la relance du secteur ;
 - L'organisation des Journées Nationales de Concertation sur l'évaluation de la stratégie 2020-2024 ;
 - L'évaluation de l'ensemble des accords de pêche (RIM-UE, RIM-Sénégal) ;
 - La réalisation d'une étude sur l'évaluation de l'impact socioéconomique du plan d'aménagement des petits pélagiques ;
 - L'évaluation des Plans d'Aménagement des Pêcheries (PAP) notamment :
 - Plan d'Aménagement des Petits Pélagiques
 - Plan d'Aménagement des Poulpes
 - Plan d'Aménagement de la Courbine ;
 - Le renforcement des dispositifs de recherche scientifique, du suivi, du contrôle et de la surveillance des pêches par, entre autres, les actions suivantes :
 - L'adoption du plan pluriannuel 2020-2029 de recherche scientifique de l'IMROP ;
 - L'organisation de plusieurs campagnes de recherche scientifique d'évaluation des ressources démersales, une campagne de recherche scientifique des ressources pélagiques le long de la ZEEM pour l'observation du stock halieutique ;
 - Achèvement des travaux de construction et d'équipement du centre de recherches de l'IMROP à Nouakchott ;
 - Poursuite de la réhabilitation du navire de la recherche scientifique de l'IMROP : Al Awam ;
 - La poursuite du processus de construction d'un nouveau navire de recherche scientifique dans le cadre de la coopération avec le Japon ;
 - Adoption du plan stratégique de développement de la Garde des Côtes Mauritanienes (GCM) ;

- Régularisation de la situation de 157 observateurs ;
 - L'acquisition de deux vedettes, des drones et radars pour la surveillance le long du littoral ;
 - L'acquisition de 6 zodiacs et une vedette de surveillance ;
 - L'acquisition de 10 véhicules et de 15 quads pour la surveillance littorale ;
 - La finalisation d'un point d'amarrage de la GCM à Nouamghar ;
 - Remise en état des navires Awkar et Yacoub Rejet et des embarcations ;
 - La poursuite des travaux de construction du Complexe Opérationnel Scientifiques (COS) regroupant les sièges de l'Institut Mauritanien des Recherches Océanographiques et des Pêches (IMROP) et de la Garde Côtes Mauritanienne (GCM) ;
 - La finalisation de la construction d'un quai d'accostage des navires de surveillance et de la recherche ;
 - La poursuite de la construction de la zone technique du COS 'Tours Bleues ;
 - La poursuite du processus de l'acquisition d'un nouveau navire patrouilleur de surveillance de pêche.
- Dans le domaine des infrastructures maritimes et portuaires, la priorité a été accordée au développement et à la viabilisation des infrastructures et services de base portuaires de pêche :
- Lancement des travaux de la réhabilitation du quai commercial du Port autonome de Nouadhibou ;
 - Restitution de l'APS de l'étude sur le schéma directeur du développement des infrastructures ;
 - Études techniques et préparation du DAO de travaux de mise à niveau du port de Tanit ;
 - Poursuite des processus de la création du Pôle de Développement Intégré du Port de Tanit ;
 - Finalisation de l'étude de faisabilité pour le dragage du port de Tanit et de manutention ;
 - Lancement des travaux de construction d'une usine de traitement de poisson au niveau du Port de Tanit ;
 - Finalisation de l'étude de faisabilité pour le dragage du port de Tanit et de manutention ;
 - Finalisation des TDRs pour l'étude de faisabilité pilote pour la construction des Point de Débarquement Aménagé (PDAs) du PK93, PK144, Ndiago et Mheijrat ;
 - Poursuite de l'étude du projet de réhabilitation et d'extension du Port Autonome de Nouakchott dit Port de l'Amitié (PANPA) ;
 - Poursuite de la viabilisation et opérationnalisation du port de Ndiago (Route, eau et électricité) ;
 - Achèvement des travaux de construction d'une halle de poisson au Marché de Poisson de Nouakchott (MPN) ;

- Lancement des travaux de construction d'une deuxième halle au poisson au niveau du MPN ;
- Réalisation d'une station de traitement muni d'un système d'assainissement au Marché au Poisson de Nouakchott ;
- Réhabilitation et mise aux normes des installations du MPN ;
- Poursuite des travaux du projet de modernisation de l'Établissement Portuaire de la Baie de Repos (EPBR).
- **Dans le domaine de la promotion des chaînes de valeur** dans le secteur des pêches maritimes :
 - Poursuite de l'enquête générale sur l'emploi dans le secteur de la pêche, des infrastructures maritimes et portuaires ;
 - Poursuite de l'opération d'approvisionnement du marché local en poisson (Prix, Points de vente, disponibilité de poisson) ;
 - Poursuite de la mise en œuvre du programme de développement des chaînes de valeurs et de l'emploi dans le secteur des pêches pour la valorisation des petits pélagiques destinés à la consommation humaine ;
 - Réalisation d'une étude de réforme de la Société mauritanienne de commercialisation du poisson en vue de sa réorganisation et de l'amélioration de ses performances ;
 - Achèvement des travaux de construction des laboratoires d'analyses de l'ONISPA ;
 - Poursuite de la construction de trois centres de contrôle sanitaire des produits au profit de l'ONISPA à Tanit, Rosso et Kiffa ;
 - Finalisation de l'étude sur l'évaluation de la situation financière du CNM notamment la diminution des charges financières de la société (compression des employés et des charges en surplus) ;
 - Poursuite du renforcement des capacités de stockage et de distribution de la Société Nationale de Distribution de Poisson (SNDP), ce qui a permis d'augmenter les quantités distribuées par jour de 45 tonnes/j à 55 tonnes/j ainsi que le nombre de jours de distribution par semaine de 3 à 4 jours/semaine ;
 - Lancement d'une opération continue d'approvisionnement du marché local de Nouakchott et constitution d'un stock stratégique garantissant la continuité.
- **Dans le domaine des affaires maritimes la priorité a été accordée au renforcement de l'administration maritime notamment par :**
 - La poursuite de l'opérationnalisation de l'Agence des Affaires Maritimes et le déploiement de ses services de proximité (Nouakchott, Nouadhibou, Tanit, Marché au Poisson de Nouakchott, etc...) ;
 - Régularisation de la situation des marins embarqués ;
 - La simplification des procédures de gestion des litiges ;
 - La mise en place d'un cadre formel Armateurs/Marins instituant des procédures d'embarquement ;
 - La régularisation de situation contractuelle des gens de mer ;
 - La régularisation de la situation des marins irrégulièrement embarqués en cours ;

- La régularisation de situation des marins (CNSS et CNAM) ;
- L'adoption d'un nouvel accord salarial entre armateurs et marins ;
- L'élaboration du cadre réglementation relative à la création d'une Caisse de Solidarité ;
- Le renforcement de la sécurité en mer ;
- La certification du système de formation (STCW) ;
- L'achèvement des travaux de construction du Centre de Qualification et de Formation aux Métiers de la Pêche (CQFMP) ;
- L'adhésion aux conventions internationales ;
- Le lancement de la procédure de certification de la formation (en cours) et la délivrance des brevets maritimes ;
- La signature d'une convention entre le ministère chargé des pêches, du ministère chargé de l'emploi et des fédérations de pêche pour la formation et l'insertion de 1000 jeunes ;
- La continuité de l'agrément des chantiers navals ;
- La mise en place de la commission de pilotage du projet de numérisation des embarcations artisanales.
- Dans le domaine de la pêche et de la pisciculture, continentales, les activités réalisées par l'Agence pour le Développement de la Pêche et de la Pisciculture Continentales (ADPPC) sont :
 - La poursuite de l'opérationnalisation de l'Agence de développement de la pêche et de la pisciculture continentales (ADPPC) ;
 - La finalisation des travaux de réhabilitation de l'écloserie de Mahmouda ;
 - La réalisation de deux fermes pilotes d'aquaculture à Kaédi et Boghé, réhabilitation de la ferme de Bakhaw, et appui à la création de fermes piscicoles (Tiguent, Aleg, Gouraye, Djowar) ;
 - Le lancement d'une étude pour la construction d'une station d'aquaculture ;
 - Le repeuplement de plusieurs plans d'eau (M'Bale, Kankossa, Mahmouda, Warla) ;
 - L'opérationnalisation des centres de pêche (Mahmouda, Kankossa, M'Bale) et lancement d'un centre de pêche à Ghabou ;
 - La préparation d'études de faisabilité pour des points de débarquement sur divers plans d'eau (lac de Fouta Lempen, Kankossa, M'Bale, Mahmouda) et sur le fleuve (Rosso) ;
- Au niveau de la gouvernance du secteur des pêches, les efforts ont visé :
 - L'évaluation des stratégies sectorielles ;
 - La présentation en Conseil des Ministres d'une communication relative à l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie d'aménagement et de développement durable et intégré des pêches maritimes 2020-2024 ;
 - La finalisation des TDRs de l'élaboration de la prochaine stratégie ;
 - Le lancement d'une enquête sur l'emploi dans le secteur afin d'identifier les compétences et opportunités ;

- La publication de cinq rapports annuels de l'Initiative pour la transparence dans le secteur de la pêche ;
- L'obtention de la Mauritanie du statut « Pays Conforme », distinction décernée par le Conseil D'Administration de la FiTI
- Le renforcement et professionnalisation des capacités de l'administration et des acteurs ;
- L'amélioration du cadre et de l'efficacité du dialogue avec les partenaires professionnels du secteur ;
- La poursuite du renforcement de la coopération régionale et internationale.

Tableau 3 : Evolution des indicateurs SCAPP 2021-2025 pour la pêche

Intitulé de l'indicateur	Valeur / donnée de référence	Année de référence	Source de la valeur de référence	Valeur cible / Objectif	Valeur 2023 et source	Valeur 2024	Valeur 2025
Part de la pêche dans le PIB	6,50%	2020	-	5,4%	4,2 %	3,3%	4,44%
Captures globales réalisées en ZEE mauritanienne	1 356 802 T	2019	DARE/MPEM	1 524 633 T	869 345 T	1 005 305 T	1 038 928 T
Tonnage débarqué au niveau national	766 842 T	2019	DARE/MPEM	1 085 442 T	583 091 T	539 257 T	ND
Nombre d'emplois directs dans le secteur de la pêche	66 000	2019	DARE/MPEM	100 0000	ND	67 508	130 979

Source : MPIMP-IMROP/ANSADE pour le PIB

2. Réformes engagées ou mises en œuvre en 2025

En 2025 les réformes du secteur des pêches ont porté sur :

- Le renforcement du cadre réglementaire et institutionnel (révision du Code de la marine marchande et du Code de la pêche maritime) ;
- La révision des textes encadrant le système de concession de droits d'usage et l'amélioration des mécanismes d'allocation des quotas ;
- Finalisation du processus juridique de création d'une zone économique spéciales à Tanit (zone centre) ;
- La finalisation de la révision du code de la marine marchande.

II.4 Promotion et mise en valeur des industries extractives

1. Evolution des indicateurs et analyse des progrès

Les industries extractives représentent près de 62% du PIB du secteur secondaire. Ils constituent l'un des secteurs clés de croissance du pays. En 2020, ils portaient plus de 15% du PIB national. Cette contribution au PIB a connu une évolution au cours des dernières et est de 19% en 2024. L'avancement de l'élaboration du schéma directeur du gaz (Gaz Master Plan) a atteint la cible à l'horizon 2025.

Les principales réalisations, en 2025, **pour le secteur amont du pétrole et du gaz** portent, entre autres, sur :

- Au niveau des activités d'exploration et de promotion :
 - Dans un contexte international désormais propice au développement des activités d'exploration et de production, un projet de décret relatif à une autorisation de dérogation à la procédure d'appel à la concurrence pour les blocs C7, C10, ainsi que pour le champ de Tiof (tous situés dans l'offshore du Bassin Côtier), a été adopté par le Conseil des Ministres lors de sa réunion du 31 décembre 2025.
- Dans le cadre des activités d'évaluation de développement et de production des champs pétroliers et gaziers :
 - Au niveau du Champ de Grand Tortue-Ahmeyim (GTA) :
 - Exportation de dix-huit cargaisons de gaz naturel liquéfié (GNL), entre le 15 avril et le 23 décembre 2025, qui ont rapporté 25,071 millions USD, auxquels il faut ajouter 6 millions USD de bonus de production ;
 - Exportation de la première cargaison de condensats d'un volume de 711 974 barils, le 18 octobre 2025, pour un volume de 711 974 barils, d'une valeur estimée à 2,8 millions USD.
- Au niveau du champ de Banda & Tevet, par rapport aux objectifs du gaz to power :
 - Mise à jour des études d'ingénierie (FEED) relatives aux installations de développement et aux puits ;
 - Elaboration du plan d'exécution du projet ;
 - Mise à jour du plan de développement du champ et la définition de la stratégie de contractualisation ;
 - Conduite d'une étude de marché sur le gaz et l'énergie, ainsi que la réalisation d'un plan de sécurité des paiements.

Les principales réalisations, en 2025, dans le secteur de l'hydrogène bas carbone, sont :

- Dans le domaine de la gouvernance et du cadre institutionnel :
 - Finalisation de l'étude de diagnostic organisationnel et des options de structuration de l'AMHV ;
 - Évaluation du cadre de mise en œuvre du Code de l'hydrogène, réalisée avec l'appui de l'Assistance technique de la Commission européenne ;
 - Première évaluation du plan d'action de la feuille de route nationale, accompagnée d'ateliers de concertation ;
 - Développement des procédures d'enchères, financées par la BAD et confiées à TETRATECH (70 % d'avancement).

Les principales réalisations, en 2025, pour le suivi environnemental, dans le secteur sont :

- Adoption en conseil des Ministres du projet de décret sur le brûlage, l'éventage du gaz naturel et les émissions fugitives de méthane ;

- Lancement de l'élaboration d'un guide d'étude des dangers, pour évaluer les risques liés aux installations pétrolières et gazières et pour aider à bien identifier et anticiper les mesures à entreprendre par rapport à la sécurité, la sûreté et l'environnement ;
- Elaboration des TDRs pour l'étude pour la mise en place d'un Système MRV (Mesure, Reporting et Vérification) et Système d'Information Environnementale (SIGE) permettant d'assurer la surveillance, l'analyse et la réduction des émissions polluantes, tout en protégeant l'environnement et la santé publique ;
- Réforme réglementaire en cours pour la révision de l'ordonnance n°84-136 et l'élaboration d'une nouvelle loi sur les ICPE.

Au regard des indicateurs, il apparaît que :

- La part des industries extractives dans le PIB (19,76%) a dépassé la cible (18%) ;
- L'objectif d'élaboration du gaz master plan a été atteint (100%) ;
- Même si l'objectif d'atteindre La couverture totale des capacités de stockage en produit pétroliers à Nouakchott n'a pas été atteint, des avancées importantes sont constatées (97% pour la première extension et 70% pour la deuxième).

Tableau 4 : Evolution des indicateurs SCAPP 2021-2025 pour les industries extractives

Intitulé de l'indicateur	Valeur / donnée de référence	Année de référence	Source de la valeur de référence	Valeur cible / Objectif	Valeur 2023 et source	Valeur 2024 et source	Valeur 2025 et source
Part des industries extractives dans le PIB	15,10%	2020	Autorités mauritaniennes/ Services du FMI	18%	18,9% (ANSADÉ)	18,94%	19,76%
Etat d'avancement de l'élaboration du schéma directeur du gaz (Gaz Master Plan)	0%	2021	MEPM	100%	100% (Min pétrole)	Cible atteinte en 2023	100%
Etat d'avancement de la construction d'un pipeline pour l'acheminement du gaz du champs GTA à Nouakchott	0%	2021	MEPM	100%	30% (étude de faisabilité)		15%
Etat d'avancement du développement des phases 2 et 3 du champs gazier GTA	0%	2021	MEPM	100%	27% (phase 2)		Phase 2 en cours d'achèvement (80%), phase 3 pas encore commencée
Etat d'avancement du développement du champs gazier Bir Allah	0%	2021	MEPM	Production en 2024	32% (évaluation de la découverte du champ)		ND
Capacités de stockage des produits pétroliers à Nouakchott	50% des besoins en extension	2021	MEPM	100% des besoins en extension	58% (Min pétrole)		97% pour la première extension de 23 000 mètres cubes et 70% pour la deuxième extension de 100 000 mètres cubes

Source : Ministère chargé du Pétrole et du Gaz

II.5 Impulsion du secteur industriel

1. Evolution des indicateurs et analyse des progrès

L'industrie est l'un des principaux vecteurs du développement économique et social du pays. Les principaux enjeux pour le secteur de l'industrie portent sur la nécessité de : (i) doter le pays d'une industrie diversifiée, opérant au niveau de tous les secteurs productifs, (ii) de promouvoir l'innovation, la recherche, la transformation et les chaînes de valeur des filières porteuses et (iii) de contribuer à la croissance inclusive et à la lutte contre la pauvreté.

Les orientations stratégiques du second Plan d'action de la SCAPP, qui découlent de ces enjeux pour l'industrie, sont :

- Travers la réduction des coûts des facteurs de production, notamment de l'énergie et disponibilité des intrants (matières premières et autres ...) ;
- La valorisation du potentiel industriel et la mise à disposition d'une main d'œuvre de qualité répondant aux besoins en compétences du secteur, grâce à l'adéquation de la formation avec l'emploi ;
- La promotion de la qualité des produits industriels grâce à des laboratoires performants et aux normes ;
- La promotion de l'innovation et de la recherche ainsi que l'utilisation des nouvelles technologies dans la production industrielle ;
- L'accès aux financements pour développer une industrie diversifiée.

Sur la base de ces orientations, Les principales réalisations dans les industries manufacturières, en 2025, sont :

- La mise en place d'un cadre juridique et institutionnel du secteur industriel, à travers :
 - L'élaboration et adoption d'un ensemble de textes du cadre juridique et institutionnel (réalisé à 70%), grâce à :
 - Élaboration et promulgation de la loi sur l'industrie n°2025-034 (30/07/2025) ;
 - Rédaction et présentation du projet de décret d'application ;
 - Rédaction et présentation du projet de décret de création d'une zone industrielle.
 - La réalisation des Benchmarks pour tous les secteurs définis dans la loi 034-2025 :
 - Réaliser un Benchmarks sur les boulangeries et pâtisseries ;
 - Réaliser un Benchmarks sur l'élevage ;
 - Réaliser un Benchmarks sur la pêche ;
 - Réaliser un Benchmarks sur les eaux minérales ;
 - Réaliser un Benchmarks sur les zones Industrielles ;
 - Journée de concertation (10/09/2024).
- Création d'une zone industrielle équipée de tous les services à Nouakchott (60%) ;
- Réformes Industrielles et Digitalisation des processus :
 - Traitement des licences industrielles – Usines (62 Demandes traitées sur 62) ;

- Traitement des licences industrielles – Boulangeries/Pâtisseries (140 Demandes traitées sur 140) ;
- Mise en place d'un système de gestion de la performance ;
- Digitalisation et Traçabilité.
- Développement & suivi des secteurs productifs et développement des compétences
 - Développement de la chaîne de valeurs du poisson frais ;
 - Développement de la Chaîne de valeurs sites miniers ;
 - Promotion d'entreprises de services et maintenance minière ;
 - Mise en place d'unités semi industriel d'isolants biosourcés (Typha) ;
 - Formations organisées ;
 - Développement d'un système de gestion de la performance ;
 - Mise en place d'une carte opérationnelle du développement industriel.
- **Mise en œuvre une série de mesures intégrées, assurant aux PME un accompagnement adapté et un cadre favorable** au développement de leurs activités (3 axes définis : Formation en techniques Industrielles, Formation en gestion des entreprises, Nouvelles Technologies) :
 - Lancement d'un programme de mise à niveau des entreprises, réalisé à 75%
 - Promotion de la propriété industrielle auprès des PME.

Tableau 5 : Evolution des indicateurs SCAPP 2021-2025 pour l'industrie

Intitulé de l'indicateur	Valeur / donnée de référence	Année de référence	Source de la valeur de référence	Valeur cible / Objectif	Valeur 2023 et source	Valeur 2024 et source	Valeur 2025 et source
Part des industries non extractives dans le PIB	6%	2020	-	-	8,6% (ANSADE)	8,32%	7%
Création d'unités industrielles	9	2018	MI	-	20 (Min industrie)	ND	ND
Nombre d'emplois dans le secteur industriel (industries manufacturières) et (%) par rapport au nombre d'emplois au niveau national	5000 (3%)	2015	MCIAT	15 000 (10%)	ND	ND	ND

Source : Ministère de l'Industrie/ANSADE pour le PIB

2. Réformes engagées ou mises en œuvre en 2025

Les principales réformes engagées pour le secteur industriel, en 2025, sont :

- L'élaboration et promulgation de la loi sur l'industrie n°2025-034 (30/07/2025) ;
- La mise en place d'un système de gestion de la performance.

II.6 Promotion d'un artisanat à fort contenu culturel et générateur de revenus et d'emploi

1. Evolution des indicateurs et analyse des progrès

L'Artisanat, à travers son enracinement historique, son caractère authentique et traditionnel, sa production diverse et le nombre d'emplois qu'il recèle, est porteur d'une croissance inclusive.

Le principal enjeu du secteur de l'artisanat est le développement d'un artisanat fondé sur le patrimoine naturel, culturel et sur les savoirs faire traditionnels, tout en évoluant fortement vers l'utilisation des nouvelles technologies dans les processus de production artisanale.

Les orientations stratégiques pour répondre à ces enjeux s'organisent autour de :

- Promotion d'un artisanat créatif, conservateur de mémoire, intégrant les technologies modernes et générateur de revenus et d'emplois décents ;
- Renforcement des capacités des artisans et leurs organisations à travers la formation et la construction d'infrastructures dédiées ;
- Promotion de la formalisation au niveau du sous-secteur de l'artisanat.

Sur la base de ces orientations, les principales réalisations, en 2025, au niveau de l'artisanat, sont :

- Dans le domaine de l'organisation du secteur :
 - o Révision du code de l'artisanat ;
 - o Organisation, reconnaissance et appui des coopératives ;
 - o Organisation d'une conférence régionale des pays du Maghreb avec l'UNESCO sur la préservation des savoirs et savoirs faire de l'artisanat.
- En matière de mobilisation des appuis
 - o Etude d'identification de 10 projets porteurs de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire ;
 - o Etude de cartographie des acteurs et filières de l'ESS ;
 - o Etude pour l'évaluation de l'écosystème des métiers et filières au HODH CHARGUI ;
 - o Opérationnalisation du centre de tannage d'El Mina ;
 - o Mise en place d'un centre de formation couture ;
 - o Opérationnalisation des centres de poterie de Kiffa et Kaédi ;
 - o Appui aux briqueteries ;
 - o Accompagnement et Formation des artisans du cuir ;
 - o Formation des artisans sur différents métiers (artisanat traditionnel, métiers des CFPP) ;
 - o Formation de 30 femmes sur la vannerie : fabrication des contenants traditionnels à partir des feuilles de palmiers.
- Dans le domaine de la promotion et compétitivité du secteur :
 - o Elaboration d'une Encyclopédie de l'artisanat mauritanien ;
 - o Organisation d'une formation des artisans sur l'encyclopédie et la convention UNESCO 2003 sur le patrimoine immatériel ;
 - o Organisation et participations aux foires et expos nationales et internationales : Paris, Alger, SIAO de Burkina Faso, Tan-Tan au Maroc, Expo NKTT 2025, Expo journée de l'UA, foire de la Côte d'Ivoire, Foire d'Alger ;
 - o Mise en place d'une agence et d'un fonds de promotion de l'artisanat et de l'ESS ;
 - o Préparation de l'opérationnalisation du village de l'artisanat de Nouakchott, prévu pour s'achever d'ici la fin de l'année, à travers la création et mise en place d'une

unité d'opérationnalisation, l'élaboration des programmes du centre de formation, et le lancement de l'acquisition des équipements du centre et de l'administration ;

- Etude sur la Tapisserie et de la filière poil de chameaux ;
- Développement d'une plateforme dédiée à l'artisanat.
- Organisation des journées nationales de l'artisanat mauritanien (JONAM, 19 au 23 décembre 2025) en marge du Festival des Cités du Patrimoine à Ouadane ;
- Lancement du processus de création de l'agence de promotion de l'artisanat.

Tableau 6 : Evolution des indicateurs SCAPP 2021-2025 pour l'artisanat

Intitulé de l'indicateur	Valeur / donnée de référence	Année de référence	Source de la valeur de référence	Valeur cible / Objectif	Valeur 2023 et source	Valeur 2024 et source	Valeur 2025 et source
Nombre d'infrastructures dédiées à l'artisanat disponibles et fonctionnelles	15	2018	MCIAT	55	15 (Ministère en charge de l'Artisanat)	18 (Ministère en charge de l'Artisanat)	

Source : Ministère en charge de l'Artisanat

2. Réformes engagées ou mises en œuvre en 2025

Les principales réformes engagées en 2025, sont :

- La révision du code de l'artisanat ;
- La mise en place d'une agence et d'un fonds de promotion de l'artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) ;
- Le lancement du processus de création de l'agence de promotion de l'artisanat.

II.7 Promotion du commerce

1. Evolution des indicateurs et analyse des progrès

Malgré son emplacement géographique avantageux, à l'exception de l'année 2020, la balance commerciale de la Mauritanie est déficitaire.

Cette position géostratégique très avantageuse pour le développement des échanges Nord Sud et Sud Nord combinée à l'existence d'une classe de commerçants particulièrement entreprenants et aux nouvelles opportunités telles que la construction du Pont de Rosso sur le fleuve Sénégal, la possible transformation de la route Nouadhibou - Rosso en autoroute, le démarrage des travaux de la route Tindouf – Zouerate et l'achèvement de l'extension des capacités du Port de Nouakchott sont des bases solides pour une plus grande contribution du commerce à la création de nouvelles richesses dans le pays.

Les principaux enjeux du commerce sont donc : (i) Le développement de la compétitivité, (ii) l'amélioration de l'attractivité pour les investisseurs et (iii) le développement d'un secteur manufacturier performant.

Face à ces enjeux, les orientations stratégiques du secteur du commerce sont :

- La promotion du secteur privé à travers notamment la mise en œuvre de politiques pour l'amélioration du climat des affaires ;
- L'accroissement des exportations à travers la diversification basée sur la promotion de la production brute et transformée des secteurs productifs et la facilitation des échanges avec les marchés nationaux, régionaux et internationaux tout en profitant de la mise en œuvre des accords commerciaux notamment la Zone de Libre Echange Continentale Africaine ;
- La promotion d'une concurrence saine et le renforcement de la protection du consommateur à travers la mise en œuvre de réglementations et dispositifs adaptés.

Au cours de l'année 2025, sur la base de ces orientations, le Département a enregistré un certain nombre de réalisations :

- Au niveau du commerce intérieur :
 - Conduite d'une campagne de sensibilisation destinée à inciter les commerçants à déclarer leurs stocks ;
 - Supervision du système de suivi du marché, grâce à un système de digitalisation regroupant tous les commerces avec un numéro d'identifiant et les données dynamiques essentielles pour chaque magasin (Nom du commerçant, type de commerce, coordonnées géographiques etc..). A ce jour 4 862 boutiques ont été numérotées ;
 - Stabilisation pendant l'année, en concertation avec la Fédération du commerce, des prix des produits de base (sucre, huile, blé et lait concentré) ;
 - Organisation d'une foire commerciale du Ramadan qui a permis de disponibiliser pendant le mois de Ramadan, dans sept sites, tous les produits de première nécessité en quantités et en prix adéquats ;
 - Réalisation de 18.756 inspections à l'intérieur des marchés, qui ont abouti à 6 304 infractions ;
 - Organisation de campagnes de sensibilisation et de vulgarisation qui ont touché 12 600 points de vente, sur la loi relative à la protection des consommateurs et les dangers des produits périmés, en collaboration avec l'Agence Mauritanienne pour la Sécurité Sanitaire des Aliments.
- Au niveau du commerce extérieur :
 - Finalisation du comité national de négociations commerciales pour le suivi et l'évaluation du démarrage effectif de l'accord sur la zone de libre-échange continental et pour surmonter les obstacles relatifs au commerce extérieur en Mauritanie ;
 - Mise en place d'une cellule de veille à la CAAM pour anticiper sur les fluctuations des prix des matières premières sur le marché international ;
 - Développement des marchés d'exportation à un potentiel estimé à 3 milliards de consommateurs accessibles sans droits de douane, contre 400 millions en 2019, grâce aux accords commerciaux en vigueur ;

- Augmentation à 300 du nombre de sociétés bénéficiant du système REX (accord préférentiel avec l'Union européenne) ;
- Étude de faisabilité pour la mise en place d'un guichet unique du commerce extérieur visant la digitalisation des procédures d'importation et d'exportation en Mauritanie

Tableau 7 : Evolution des indicateurs SCAPP 2021-2025 pour le commerce

Intitulé de l'indicateur	Valeur / donnée de référence	Année de référence	Source de la valeur de référence	Valeur cible / Objectif	Valeur 2023 et source	Valeur 2024 et source	Valeur 2025 et source
Importations Mauritaniennes (en Milliers de \$)	3.860.465	2021	Trademap	-	4.419.992 (Min Commerce)	38 milliards MRU (Source ANSAD)	6 076 000, Milliers de \$ (ANSAD, Douanes)
Exportations Mauritaniennes (en Milliers \$)	3.266.989	2021	Trademap	-	3.706.223 (Min Commerce)	47 milliards MRU (Source ANSAD)	4 548 000, Milliers de \$ (ANSAD, Douanes)
Nombre de nouveaux textes adoptés sur les procédures fiscales et douanières	11	2011	MCIAT	25	ND	1 seul : Révision du code des douanes	ND

Source : Ministère du Commerce

2. Réformes engagées ou mises en œuvre en 2025

Les réformes engagées en 2025, sont :

- Pour le commerce intérieur :
 - Digitalisation regroupant tous les commerces avec un numéro d'identifiant et les données dynamiques essentielles pour chaque magasin.
- Concernant le commerce extérieur, en particulier :
 - Mise en place d'une cellule de veille à la CAAM pour anticiper sur les fluctuations des prix des matières premières sur le marché international.

II.8 Redynamisation et développement du tourisme.

1. Evolution des indicateurs et analyse des progrès

Malgré un fort potentiel, l'activité touristique de la Mauritanie est limitée du fait de la trop faible valorisation de ce potentiel. Le tourisme de désert a commencé dans le Nord du pays à la fin des années 1980, pour connaître un certain développement à partir de 1996. Avant de ralentir, suite à la multiplication d'actes terroristes. Une certaine reprise est actuellement amorcée. La Mauritanie a accueilli 4000 touristes étrangers en 2018-2019, contre 1500 en 2017- 2018, soit une hausse de 166%. Le pays est désormais considéré comme une destination sûre en Afrique.

Les enjeux majeurs découlant de ce contexte sont : (i) d'imaginer et créer un tourisme porteur d'image, d'identité et de développement durable, au service de l'attractivité du territoire et son développement économique et social, (ii) renouveler et diversifier l'offre et la demande

touristique, notamment l'écotourisme et (iii) préparer et structurer une demande touristique interne.

Les orientations stratégiques relatives au tourisme qui découlent du contexte et des enjeux sont :

- Le développement d'un tourisme porteur d'image, d'identité et de développement durable, au service de l'attractivité du territoire et de son développement économique et social ;
- Le renforcement de l'offre touristique ;
- La diversification de l'offre touristique à travers le développement de l'écotourisme par la sauvegarde et la valorisation de manière innovante du patrimoine culturel et naturel du pays et le renforcement du tourisme d'affaire ;
- La promotion, le développement et la structuration de la demande touristique intérieure et extérieure.

Sur la base de ces orientations, les principales réalisations de 2025 ont été :

- Elaboration d'une stratégie nationale de développement du tourisme qui est en attente de validation ;
- La supervision des vols charters Paris – Atar avec un niveau de remplissage de 1411 touristes, soit un taux de 80% ;
- L'organisation d'une journée de réflexion pour les besoins de formation, en matière de tourisme ;
- L'organisation d'une campagne de sensibilisation pour le respect des normes et de la qualité dans 725 établissements ;
- Le lancement d'une opération de classification des hôtels et de la mise à niveau des structures d'hébergement ;
- La participation à plusieurs salons internationaux du tourisme : Madrid, Berlin, Milan, Lisbonne et Paris,

Tableau 8 : Evolution des indicateurs SCAPP 2021-2025 pour le tourisme

Intitulé de l'indicateur	Valeur / donnée de référence	Année de référence	Source de la valeur de référence	Valeur cible / Objectif	Valeur 2023 et source	Valeur 2024 et source	Valeur 2025 et source
Part du tourisme dans le PIB	Non déterminée	-	ANSADE	-	ND	ND	ND
Nombre de touristes étrangers	4000	2018	MCIAT	15 000	5 200	5 800	6 200

Source : Ministère en charge du Tourisme

2. Réformes engagées ou mises en œuvre en 2025

En matière de réforme une stratégie nationale pour le développement du tourisme a été élaborée.

III. Analyse des défis et contraintes

Au niveau des différentes interventions et secteurs du chantier 1, les principales contraintes demeurent :

- Le manque de coordination entre les activités au sein d'un même secteur et entre les différents secteurs ;
- L'inadaptation au contexte, de l'environnement légal, réglementaire et administratif ;
- L'insuffisance de ressources humaines qualifiées pour le bon fonctionnement des départements ministériels ;
- Le manque de ressources financières et les faibles capacités de mobilisation des fonds affectés ;
- Les retards importants, enregistrés dans l'exécution de la plupart des projets et programmes ;
- L'ancrage insuffisant sur la SCAPP, tant dans la conception que dans la mise en œuvre des politiques, programmes et projets sectoriels, malgré la référence explicite à celle-ci.

A ces contraintes globales, s'ajoutent des contraintes spécifiques par secteur

III.1 Promotion d'une agriculture productive, compétitive et durable

Les facteurs qui limitent le développement de l'agriculture et font que les enjeux restent d'actualité, sont:

- La prépondérance de l'agriculture sous pluies, tributaire de la pluviométrie ;
- L'insuffisance ou la mauvaise qualité des intrants ;
- Le manque des infrastructures et leur faible qualité ;
- Le manque d'entretien des aménagements et des ouvrages hydroagricoles ;
- Le manque de financements adaptés et accessibles ;
- La faible diversification et valorisation des produits ;
- La faible capacité des organisations des agriculteurs et le manque de qualifications et de compétences et l'inadéquation formation/emploi.

III.2 Accroissement des retombées du secteur de l'élevage

En dépit d'un grand potentiel du fait d'un important cheptel, les principaux défis restent, entre autres :

- L'intensification de l'élevage ;
- L'absence d'une infrastructure moderne et adapté aux besoins du secteur ;
- La faible valorisation des produits et sous-produits et la faible industrialisation (filières viande, lait, aviculture, ...) ;
- La faible disponibilité de l'aliment bétail (y compris les pâturages) et le coût élevé de cet aliment ;
- Les impacts des aléas et du changement climatique

- La faible introduction des techniques modernes (insémination, amélioration des races, ...);
- La faible couverture en santé animale et en santé publique vétérinaire ;
- Le manque de financements adaptés et accessibles aux éleveurs et le manque de connaissance du cheptel et du secteur ;
- Le manque de ressources humaines qualifiées et de matériel.

III.3 Intégration de la pêche dans l'économie et la valorisation des produits

Le secteur des pêches fait face à plusieurs défis :

- L'instauration de l'exploitation durable et de la valorisation des produits (La surexploitation de plusieurs espèces, notamment le poulpe, malgré les progrès enregistrés grâce, entre autres, la mise en place du système des quotas dont l'application reste à parfaire) ;
- L'accroissement de la valeur ajoutée locale à travers les chaînes de valeur avec notamment le débarquement et la transformation locale ;
- L'amélioration du système de commercialisation et l'accès aux marchés extérieurs ;
- Le développement de la distribution et de la consommation de poisson au niveau national ;
- La mise en place d'un système performant de gestion des gens de mer et des navires ;
- Le développement de la pêche et de la pisciculture continentales ;
- Le renforcement de l'adéquation formation/emploi et la mise en place d'un système de financements adaptés et accessibles ;
- Le manque de coordination intersectorielle dans un contexte de multiplication des usages de la mer (exploration et exploitation en off-shore) et le risque de diminution des zones de pêches qui en découle.

III.4 Promotion et mise en valeur des industries extractives

Les défis **du secteur extractif** demeurent principalement, entre autres :

- L'application de la loi de contenu local, pour le développement de l'emploi et l'implication pleine et entière des entreprises nationales dans les industries extractives ;
- la faible valorisation des ressources naturelles qui sont exportées pratiquement en l'état ;
- L'amélioration de l'environnement des affaires ;
- L'exposition de l'économie à la volatilité des prix internationaux des matières premières extraites ;
- L'amélioration de la réglementation juridique et fiscale ;
- La mise à jour et la gestion du registre minier ;
- La réussite de l'exploitation du GTA et la mise en exploitation du champs Bir Allah.

III.5 Impulsion du secteur industriel

L'impulsion du secteur industriel a besoin d'un fort engagement de l'Etat en matière de stratégie de développement industriel fondé sur :

- La création d'un cadre institutionnel et organisationnel adéquats ;
- La création d'un environnement propice et attractif ;
- La contribution à la réalisation et mise à disposition d'infrastructures nécessaires au développement industriel ;
- La coordination des efforts des différents acteurs du secteur industriel.

III.6 Promotion d'un artisanat à fort contenu culturel et générateur de revenus et d'emploi

Le secteur artisanal mauritanien, malgré son grand potentiel fondé sur un riche patrimoine naturel et des savoirs faire traditionnels, reste informel. Il fait face à :

- La non prise en compte suffisante des métiers d'art ;
- La faiblesse du dispositif de formation professionnelle au niveau national ;
- La perception sociale négative et dévalorisante des métiers manuels ;
- La concurrence des produits industriels ;
- La faible productivité et le manque d'utilisation des nouvelles technologies dans les processus de production.

III.7 Promotion du commerce

Le commerce mauritanien, bien que disposant d'un avantage certain du fait de son emplacement géographique stratégique, est caractérisé par une balance commerciale déficitaire. La valorisation de ce positionnement géographique reste confrontée à des nombreuses contraintes, dont les principales sont :

- Le manque de compétitivité et d'attractivité du pays ;
- Le faible niveau de transformation des ressources naturelles ;
- La faible diversification des exportations ;
- Le manque d'infrastructures et de moyens logistiques ;
- L'étroitesse du marché intérieur et le faible accès aux marchés extérieurs.

C'est ainsi que, malgré son emplacement géographique avantageux, à l'exception de l'année 2020, la balance commerciale de la Mauritanie reste déficitaire.

III.8 Redynamisation et développement du tourisme

La Mauritanie dispose d'un potentiel touristique important en matière d'écotourisme et de patrimoine culturel. Le défi majeur pour le développement du tourisme est de valoriser ce potentiel, en levant le frein principal de la faiblesse de l'offre touristique, caractérisée par le manque d'infrastructures, de compétences et de qualifications dans les métiers du tourisme. La création d'une école du tourisme, actuellement opérationnelle, vise à lever cette contrainte.

La redynamisation du tourisme se heurte également à la quasi inexistence du tourisme intérieur.

IV. Financement du chantier

Le financement du chantier 1 est couvert par des ressources nationales (Budget de l’Etat 2025) et des ressources extérieures.

Les éléments relatifs au financement du chantier 1 sont récapitulés dans le tableau ci-après :

Tableau 9 : Récapitulatif du financement du chantier 1

	Programmation 2025 (En million de MRU)			Exécution 2025 (En millions de MRU)			
Chantier	Budget Etat	Ressources extérieures	Total Ressources	Exécution Etat	Exécution extérieur	Total Exécution	Taux d'exécution
Chantier 1 : Promotion d’une croissance plus diversifiée des secteurs porteurs.	3 676	2 204	5 880	3 151	2 478	5 629	95,73%
Total chantier 1	3 676	2 204	5 880	3 151	2 478	5 629	95,73%

Source MF : Programmation et exécution du BCI 2024 sur ressources extérieures et Programme Exécution BCI 2025

Avec un taux de décaissement de 95,73%, Il ressort une bonne efficacité dans l’exécution financière des ressources allouées au chantier 1, en 2025.

V. Perspectives pour 2026

V.1 perspectives pour l’agriculture

Les principales perspectives ressortent du plan d’action 2026 du Ministère de l’Agriculture. Le plan d'action de 2026 a été réaménagé pour tenir compte des nouvelles attributions du Ministère, notamment l’intégration de l’atteinte des objectifs de la souveraineté alimentaire du pays.

Pour la poursuite du développement harmonisé et durable de tous les systèmes de production agricole (Irrigué, Pluvial, Oasien, Diversification agricole, etc.) les perspectives ont porté sur l’accroissement du rythme des aménagements hydroagricoles, la réalisation d’infrastructures de régulation des eaux (barrages, digues et autres ouvrages), la réalisation de chenaux d’irrigation, du curage et du faucardage des axes hydrauliques et l’appui en intrants et autres équipements en machinisme agricole. D’importantes activités portant sur la transformation, le conditionnement et le stockage, en partenariat avec les prometteurs privés, la protection

des cultures, le désenclavement des zones de production, la recherche, l'innovation ainsi que la formation et la vulgarisation agricole sont prévues.

Les principales perspectives, dans les différents domaines, sont :

- Dans le domaine de l'irrigué (riziculture) :
 - Poursuite des travaux non achevés en 2025 sur **2 110 ha** et le démarrage des travaux d'aménagement de **2 615 ha** ;
 - La poursuite des travaux d'extension, de curage et de faucardage de 60 km d'axes hydrauliques, y compris l'axe de Sokkam (**34 km**), et la programmation de **80 Km** pour 2026 ;
 - La mise en valeur de **100 000 Ha** en riz, au titre de la campagne agricole 2025-2026.
- Dans le domaine du pluvial (Filière céréale traditionnelle) :
 - Poursuite des travaux de construction de 12 barrages et le démarrage des travaux sur 24 autres ;
 - Acquisition de 1 500 Km de matériel de clôtures, 2000 charrues à traction animale, 1600 faucheuses et 800 tonnes de semences traditionnelles ;
 - Programmation de 300 000 Ha en céréales traditionnelles pour la campagne agricole 2025-2026.
- Pour la promotion des cultures maraichères :
 - Aménagement de plus de 100 périmètres et installation de 35 sites pilotes ;
 - Acquisition et distribution de 15 tonnes de semences maraichères et 1 000 tonnes de semences de pomme de terre ;
 - Acquisition de 100 km de grillage et installation de 30 serres agricoles ;
 - Construction de 20 châteaux d'eau, de 50 bassins de stockage des eaux et l'équipement de 20 forages ;
 - Programmation de 12 000 Ha en maraichage pour la campagne agricole 2025-2026.
- En matière de développement des oasis :
 - Réalisation de 47 forages et installation de réseau d'irrigation pour 460 ha de palmeraies ;
 - Equipement de 178 forages et puits en pompes solaires ;
 - Installation de plus de 50 km de grillage.
- En matière de développement des cultures fourragères et du blé :
 - Viabilisation de plus de 20 000 Ha, dont une grande partie sera orientée vers la production du blé et les cultures fourragères grâce à l'aménagement de l'axe hydraulique du Sokam ;
 - Fourniture de plusieurs équipements et intrants essentiels aux producteurs : 6 tonnes de semences et boutures, 200 pulvérisateurs électriques, 1 056 litres d'engrais foliaires, 3 600 ml de grillage pour la protection des parcelles et 25 motoculteurs avec accessoires ;
 - Installation de systèmes d'irrigation couvrant 134 ha ;
 - Distribution de 107 Tonnes de semences du blé ;

- Formation de 50 producteurs sur les itinéraires techniques et les bonnes pratiques agricoles.

En matière de réformes institutionnelles, le Ministère envisage de réaliser les réformes qui s'avèrent nécessaires pour compléter l'arsenal juridique et institutionnel en vigueur dans le domaine du développement agricole, il s'agit essentiellement de :

- La création d'un établissement dédié à la promotion et la modernisation de la filière des cultures pluviales et d'une Agence Nationale pour le développement des Oasis
- Création d'un laboratoire de contrôle de qualité des engrais ;
- La mise en place, en collaboration avec les départements ministériels concernés,
- Mise en place d'un système de financement et d'assurance agricole et d'une réforme foncière juste et équitable ;
- Le lancement du recensement général de l'Agriculture et la poursuite des activités visant la préparation des plans d'opérationnalisation et des réformes des structures sous tutelles (SONADER, CNRADA, ENFVA, ...) ;
- La revue la Stratégie de Développement du Secteur Rural et l'élaboration d'un plan national de l'investissement et de développement Agricole 2026-2035 ;
- La revue de la Loi Agropastorale.

V.2 Perspectives pour l'élevage

Les principales perspectives pour l'élevage, en 2026, sont :

- Dans le domaine de l'appui au secteur (Support):
 - Elaboration d'une nouvelle stratégie sectorielle ;
 - Révision du cadre juridique du secteur par une mise à jour de certains de ses dispositions fondamentales.
- Dans le domaine de la santé animale:
 - Poursuite de la campagne nationale de vaccination contre les grandes épidémies, avec comme objectif la vaccination de 3.000.000 têtes de bovins contre la péripneumonie contagieuse bovine chez les bovins (PPCB), et de 8.000.000 têtes de petits ruminants contre la peste des petits ruminants (PPR) ;
 - Renforcement des infrastructures de la santé animale par :
 - L'augmentation de la capacité d'abattage au niveau de l'abattoir de Tenweich à travers la création de nouvelles aires d'abattage, selon les besoins en vue de l'amélioration des conditions sanitaires au niveau de la ville de Nouakchott ;
 - La construction de 141 parcs de vaccination ;
 - L'installation de 7 cliniques vétérinaires ;
 - L'achèvement des travaux au niveau de 8 postes vétérinaires ;
 - L'opérationnalisation de trois laboratoires vétérinaires.
- Dans le domaine du développement des filières animales pour la promotion des chaînes de valeurs :

- L'organisation d'une campagne d'insémination artificielle, bénéficiant à 3000 vaches ;
- La poursuite de l'accompagnement de la SMPL en vue de booster la collecte et la production laitière au niveau du bassin Est ;
- L'achèvement de la construction de deux fermes intégrées à Amourj et Elb Jmel (Brakna) ;
- L'opérationnalisation de 4 fermes modernes à Tintane, Guerrou, Ganki et Sélibaby ;
- La construction de 5 centres collecte de lait et la réhabilitation de 6 autres ;
- La mise en place d'une ferme laitière de camelins ;
- la création d'un réseau de collecteurs de lait pour combler les lacunes du système de collecte ;
- La construction d'un Complexe d'abattage moderne à Nouakchott ;
- La mise en place d'un projet de production et de commercialisation de viande rouge à Nouadhibou ;
- L'achèvement de la construction de 9 marchés à bétail.
- Dans le domaine du développement des ressources pastorales et fourragères :
 - La mise en place d'une ferme de culture fourragère à Boughla au Hodh El Charghi ;
 - La construction de plusieurs magasins de séchage et de stockage de fourrage au Hodh El charghi ;
 - La construction de 15 magasins de stockage d'aliment de bétail ;
 - La réalisation de 130 forages pastoraux et 22 forages au profil des coopératives laitières ;
 - La réalisation de 50 puits pastoraux ;
 - le soutien aux éleveurs par l'accompagnement technique, du matériel et un meilleur accès au fourrage.

V.3 Perspectives pour la pêche

Pour 2026 et les années à venir les efforts, axés sur les objectifs stratégiques, porteront sur :

- La durabilité des ressources et la préservation des écosystèmes marins côtiers (campagnes écosystémiques régulières, élargissement de la couverture de surveillance de la zone, construction du Centre Opérationnel Scientifique (COS), acquisition de deux bateaux de recherche et d'un patrouilleur) ;
- La modernisation de la flotte nationale sous la contrainte de l'adéquation de la capacité de pêche avec celles du renouvellement des stocks, grâce à la mise en place d'une ligne de crédit ;
- Le développement d'une infrastructure de débarquement en conformité avec le schéma directeur du développement des infrastructures sur le littoral ;
- La promotion de chaînes de valeur génératrices d'emplois, de valeur ajoutée et contribuant à la souveraineté alimentaire ;

- L'adoption d'un système approprié d'allocation de la ressource, introduisant la concurrence dans le processus d'attribution des quotas ;
- La consolidation de la gestion des ressources suivant les plans d'aménagement ;
- Le développement de la pêche et de la pisciculture en milieu continental ;
- L'adoption et mise en œuvre d'un programme national de développement de l'aquaculture (création d'une station de mariculture pour trois espèces importantes pour l'économie nationale (mulet jaune ; courbine et poulpe) ;
- La promotion de l'exploitation des ressources potentielles non encore exploitées comme les mésopélagiques (stocks en haute mer) ;
- La modernisation du système de commercialisation actuel de la SMCP par la digitalisation des procédures d'exportation ;
- La finalisation et restitution de l'étude en cours sur la microfinance ;
- La mise en place d'un système innovant de financement du secteur des pêches et particulièrement la pêche artisanale et côtière ;
- La finalisation du processus de régularisation de la situation des marins embarqués et en situation irrégulière ;
- L'accélération des procédures de régularisation de la couverture sociale des marins (CNSS et CNAM) par la création d'une caisse de Solidarité des gens de mer (MPIMP/TAAZOUR) ;
- La poursuite du processus d'admission de la Mauritanie dans la liste blanche de l'OMI (STCW).

V.4 Perspectives pour les industries extractives

Les perspectives pour 2026 sont :

- **Au niveau Amont du pétrole et du gaz :**
 - Pour le Champ de GTA :
 - Le passage à la Phase 1B du champ GTA ; les puits de cette phase devraient être opérationnels d'ici le premier trimestre 2029, afin de prolonger le plateau de production sur une période de 3 à 4 ans ;
 - La conclusion d'un Contrat de Vente de Gaz (GSA) entre les États et la coentreprise. Ce GSA permettra l'exploitation du potentiel supplémentaire de gaz et l'augmentation de la production ;
 - La poursuite de la production de gaz et de condensats, avec un débit de 400 MMSCF/jour pour le gaz et de 6 000 barils/jour pour les condensats.
 - Pour le projet de Banda & Tevet :
 - La conclusion définitive des accords commerciaux (GSA et PPA) ;
 - L'accord entre la SOMELEC et la SNIM concernant le transport de l'électricité ;
 - La confirmation des capacités de transport sur les lignes de transmission Nouakchott–Nouadhibou et Nouakchott–Zouerate ;
 - La sécurisation du foncier nécessaire (usine de traitement, nouvelle centrale et installation LNG) ;

- L'accord sur les garanties de paiement ;
- La prise de la décision finale d'investissement (FID), au plus tard au 15 décembre 2026.
- La vente des données pétrolières via les contrats de commercialisation (2D, 3D et Mega Survey) avec TGS ;
- La signature des nouveaux contrats d'Exploration-Production.
- **Perspective au niveau aval du pétrole et du gaz**
 - Réforme de la tarification des produits pétroliers liquides ;
 - Adoption d'un décret d'aménagement et d'exploitation des stations-service ;
 - Adoption d'un arrêté de fixation des frais de stockage en dépôts pétroliers ;
 - Adoption d'un arrêté définissant la mise en place et les missions des services régionaux de la Direction de l'Approvisionnement et de la Distribution des Produits Pétrolier ;
 - Arrêté fixant les conditions d'homologation pour la construction des cuves de stockage destinées aux stations de distribution des produits pétroliers liquides ;
 - Arrêté fixant les normes pour les instruments de mesures et le barémage des cuves, des camions citernes, des volucompteurs et des balances ;

V.5 Perspectives pour le secteur industriel

Les perspectives pour le développement du secteur industriel, en 2026, portent, entre autres, sur :

- La poursuite du renforcement du cadre juridique et réglementaire pour le secteur ;
- La création d'une nouvelle zone industrielle à Nouakchott, dotée de toutes les infrastructures nécessaires, en particulier les routes, l'eau, l'électricité et la connexion à Internet ;
- La mise en œuvre d'une série de mesures pour soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) et créer un cadre propice au développement de leurs activités ;
- Le développement du contenu local (entreprises et emploi) à travers l'application de la loi sur le contenu local ;
- Le renforcement du cadre réglementaires pour le renforcement du système qualité.

V.6 Perspectives pour l'artisanat

Les principales perspectives pour 2026, pour le développement et la modernisation de l'artisanat, sont, entre autres :

- Dans le domaine de l'organisation du secteur :
 - Le recensement des artisans et des métiers et la mise en place d'un registre des artisans et d'un répertoire des entreprises artisanales ;
 - La mise à jour du code de l'artisanat et de ses textes d'application ;
 - La création et structuration des coopératives et ESS artisanales ;
 - La création de structures faitières de l'ESS au niveau régional et national ainsi que de plateformes régionales d'échange entre les structures collectives ;

- Le développement de filières porteuses (maroquinerie, bijouterie, cosmétiques, tapisserie, couture...) ;
- La création d'un observatoire de l'artisanat et de l'ESS pour la production et la diffusion des données et statistiques du secteur.
- Dans le domaine de la mobilisation d'appui au secteur :
 - L'appui à la promotion des métiers, de la micro et petite entreprise artisanale et de l'économie sociale et solidaire (appui aux microprojets et coopératives), le renforcement des capacités par la formation et l'accompagnement des artisans ;
 - L'établissement de programmes de microfinance dédiés aux artisans et la mise en place d'un système de garantie collective pour les prêts ;
 - La mise à niveau du centre de tannage, l'opérationnalisation des centres de formation et de production de poterie, la mise à niveau du centre de couture et la réhabilitation des centres artisanaux à l'intérieur du pays ;
 - La réalisation d'une étude d'impact socio-économique de l'artisanat pour évaluer la contribution du secteur au PIB et à l'emploi.
- Dans le domaine de la promotion du secteur et développement de sa compétitivité :
 - La mise en place d'un programme de reconnaissance des Trésors Humains Vivants de l'artisanat ;
 - La création d'un musée et d'une bibliothèque dédiés à l'artisanat mauritanien ;
 - L'organisation de forums nationaux et internationaux sur le secteur ESS ;
 - La mise en place d'un système de protection de la propriété intellectuelle/industrielle des artisans ;
 - La poursuite du processus de création d'une agence de promotion et d'un fonds national pour l'artisanat et l'ESS ;
 - La poursuite du programme de réhabilitation des maisons de l'artisanat au niveau des wilayas.

V.7 Perspectives pour le commerce

Les principales actions prévues pour le commerce pour 2026, sont :

- La mise en œuvre d'un programme de réglementation du marché et de protection des consommateurs contre la fraude, la contrefaçon et l'utilisation de produits périmés, ainsi que sur la régulation du marché en termes de contrôle et d'accès aux données et indicateurs mondiaux relatifs aux produits de consommation ;
- Le renforcement du climat des affaires par la modernisation du registre central du commerce et sa mise en liaison aux registres locaux, grâce à un certain nombre d'activités, qui sont :
 - La mise en place d'un système de suivi : anticipation des pénuries et contrôle des chaînes d'approvisionnement, contrôle de la qualité et des prix, lutte contre la fraude, supervision et suivi des associations de protection des consommateurs ;
 - L'organisation de foires du Ramadan ;
 - La modernisation du registre central du commerce : archivage, numérisation et mise en relation avec les registres locaux au niveau des tribunaux.

- La construction d'un marché de gros en collaboration avec le ministère de l'habitat : en vue de réguler le marché des produits de base ;
- La mise en œuvre d'un programme de développement du commerce extérieur à travers les activités suivantes :
 - La création d'un guichet unique pour le commerce extérieur afin de simplifier les procédures, de réduire les délais et les coûts d'importation et d'exportation et d'améliorer le climat des affaires ;
 - La stimulation et augmentation des exportations par l'amélioration, le ciblage de nos marchés et le renforcement de la qualité de nos exportations ;
 - Le contrôle des importations pour renforcer leur qualité, protéger nos marchés et renforcer la confiance des consommateurs, à travers, entre autres, la mise en place d'un système de vérification de conformité aux normes.

V.8 Perspectives pour le tourisme

Le secteur du tourisme est un moteur de développement en termes de création de richesse et de dynamisation des échanges culturels. Sa promotion et son développement sont donc des objectifs majeurs de la politique de développement du tourisme. Les principales actions prévues en 2026 sont, entre autres :

- Elaboration d'une stratégie nationale du développement du tourisme côtier ;
- Promotion et valorisation du tourisme grâce aux atouts et opportunités présents dans tout le pays ;
- Promotion des sites touristiques dans les différentes Wilayas du pays ;
- Élaboration d'un plan de réhabilitation des sites touristiques ;
- Participation à des salons et conférences à l'intérieur et à l'extérieur du pays afin d'améliorer la visibilité de notre potentiel touristique ;
- Classification des hôtels : afin d'améliorer la qualité du service et de créer une base de données fiable et actualisable permettant ainsi de mesurer l'impact du secteur dans l'économie ;
- Renforcement de la coopération internationale dans le domaine du tourisme, pour l'attraction de partenaires et la promotion des investissements dans ce domaine ;
- Construction de l'école du tourisme et de ses antennes régionales.

VI. Conclusion

Le bilan 2025 de la mise en œuvre du chantier 1 « Promotion d'une croissance diversifiée », au regard de la comparaison des valeurs des différents indicateurs, aux valeurs cibles fixées à l'horizon 2025, indique un bon taux d'atteinte des objectifs du second plan d'action, au niveau du chantier 1.

Ces efforts devront être capitalisées dans le cadre de l'élaboration du 3^{ème} plan d'action de la SCAPP, sur la période 2026 - 2030.

Il apparaît également un grand besoin d'unification de la planification nationale, notamment en matière d'uniformisation des dispositifs de suivi évaluation et de reporting au niveau des différents secteurs, au niveau du 3^{ème} plan d'action

VII. Recommandations

Les principales recommandations découlant de la conclusion, sont :

- Prendre des mesures visant à améliorer le système de planification national, pour mettre en phase la SCAPP et les autres politiques nationales et stratégies sectorielles ;
- Harmoniser le dispositif de suivi évaluation et de reporting des différents départements au niveau des différents secteurs et des différents programmes ;
- Améliorer le dispositif de la SCAPP, au niveau des différents départements (motivation, CDS, Points focaux, Secrétaires généraux, ...);
- Renforcer la dimension participative de l'élaboration des plans d'action de la SCAPP, au niveau des différents secteurs productifs ;
- Mise en adéquation des programmes de formation de l'ensemble des institutions d'éducation et de formation avec les besoins des secteurs productifs ;
- Promotion et renforcement du système de financement à travers des lignes de crédits accessibles aux différents acteurs des secteurs productifs (crédits pour l'agriculture, l'élevage, la pêche, ...) ;
- Faire de la promotion de la transformation des ressources nationales (ressources halieutiques, animales, agricoles et minières) à travers les chaînes de valeur un axe majeur au niveau des stratégies sectorielles.

VIII. Annexes

VIII.1. Bibliographie

Rapport de Synthèse du Second Plan d'Action de la SCAPP, Aout 2022
Second Plan d'action 2021 -2025
Rapport annuel de mise en œuvre du second plan d'action de la SCAPP pour l'année 2023
Bilan de l'action du gouvernement pour l'année 2024 et les grandes lignes des perspectives de l'action du gouvernement pour 2025
Bulletin trimestriel de conjoncture, T4, ANSADE
Stratégie Nationale d'Industrialisation à l'horizon: 2030 , Décembre 2022
Bilan des principales réformes et activités réalisées pour la période de janvier à novembre 2024, Ministère de la Pêche, des Infrastructures Maritimes et Portuaires (MPIMP)
Bilan des réalisations durant 2024, MPIMP
Rapport sur le Bilan 2024 et les Perspectives 2025, Ministère du Commerce et du Tourisme
Rapport sur le bilan des réalisations 2024 et perspectives 2025 (Lettre circulaire n°0007/MSGG du 22 octobre 2024)
Stratégie Nationale Mauritanienne pour la mise en vigueur de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine, MCIAT
Les principales réalisations du secteur de janvier à novembre 2024, Ministère des Mines et de l'Industrie
SYNTHESE SUR LES REALISATIONS 2024 DU MTNMA ET SES PERSPECTIVES POUR 2025,
Bilan Taahoudaati Elevage, 2019 - 2024
RAPPORT DE PRESENTATION DU BILAN 2024 ET DU PLAN D'ACTION 2025 DU ME
BILAN DES PRINCIPALES REFORMES ET ACTIVITES REALISEES EN 2024 POUR LE MINISTERE : DE L'ELEVAGE
Liste des projets du deuxième plan d'action de la SCAPP (PA2-SCAPP)

VIII.2. Liste des personnes rencontrées

Nom	Institution	Fonction
Khadijetou Haki	MCT	DPC, Présidente du CDS 1
Marième Bechir	MCT	Directrice du Tourisme
Medou Zeine	MCT	Tourisme
Wane Oumar	MA	Chef de service agriculture
Nabaha Moustapha	MPIMP	DPC Adjoint

Moud Ould Lemghaivri	MP	Directeur des Etudes et du Développement
Ahmedou Ahmedou	MEDD	Chargé de mission
Sarre Adama Sileyé	MAED	DPAE
Mohamed Lemine Vayda	MCT	Directeur du Commerce extérieur
Maître Moctar Diallo	Société civil	Avocat
Cheïkhou Camara	MCT	Chef service, Commerce
Mohamedou Lekwery	Artisanat	DPC
Ghoutoub Zemane Oumar Mahmoud	Artisanat	
Mohamed Moctar Diallo	OSC	Représentant de la Société civile